



REPUBLIQUE DU BENIN

* _ * _ * _ * _ *

SOCIÉTÉ BÉNINOISE DES AMÉNAGEMENTS AGRICOLÉS (SoBAA). S.A.

* _ * _ * _ * _ *

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

* _ * _ * _ * _ *

PROGRAMME RÉGIONAL D'INTÉGRATION DES MARCHES AGRICOLES AU BENIN (PRIMA-Bénin)

* _ * _ * _ * _ *

MARCHE DE TRAVAUX

* _ * _ * _ * _ *

Avis n° 010/2026/SoBAA/PRMP/DDA/FC/PRIMA/SP-PRMP du/...../2026

0- Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la SoBAA-SA publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 10 mars 2026.

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'OFID - dont la dotation est gérée par le FIDA un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent marché. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles au Bénin (PRIMA-Bénin).
2. Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles au Bénin (PRIMA-Bénin) vise à stimuler le commerce agricole régional pour améliorer la compétitivité et la durabilité des systèmes agricoles familiaux, créer des emplois pour les femmes et les jeunes, et augmenter les revenus des petits producteurs. Le Programme cible cinq (05) corridors commerciaux transfrontaliers avec le Togo, le Nigéria et le Niger (Malanville, Glazoué, Djougou, Dogbo et Bohicon). Sa coordination est assurée par une Unité de Gestion du Programme (UGP) hébergée par le cadre fédérateur du Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (ProCaR) en charge de la gestion du portefeuille du FIDA selon l'approche programme. Le PRIMA-Bénin est structuré autour de trois (03) composantes techniques dont la composante 2 consacrée à la transformation de l'agriculture familiale adaptée au Changement Climatique

ayant en son sein la composante 2.2 : « Gestion Durable de l'irrigation ». Cette sous composante a pour objectif de réduire voire éliminer les risques de stress hydrique sur les cultures en rendant l'eau disponible en permanence au niveau des périmètres avec des aménagements plus durables et des équipements adaptés aux contextes locaux.

Les résultats escomptés en matière d'aménagement portent sur un total de 2 400 ha de terres irrigués dont : (i) 1000 ha pour la riziculture et 680 ha en système d'irrigation maraîcher en maîtrise totale de l'eau ; et (ii) 720 ha en aménagement pluvial avec maîtrise partielle de l'eau pour la riziculture.

Le PRIMA est mis en œuvre pour une période de six (6) ans (de 2022 à 2028).

3. Le maître d'ouvrage invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leurs offres concernant l'exécution et l'achèvement de travaux d'aménagement pour 890,82 hectares de terres d'aménagement hydroagricole, travaux faisant l'objet, dans le cadre dudit appel d'offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif.
4. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.
5. Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués, sont répartis en plusieurs lots, à savoir
 - Lot N°1- MAN_1 : Aménagement de 162,86 ha de bas-fond avec maîtrise totale de l'eau pour le maraîchage dans les localités de Toumboutou (BF Yérabongou) et Sakawan-Zénou (BF Togolo) dans la commune de Malanville.
 - Lot N°2- MAN_2 : Aménagement de 216,20 ha de bas-fond avec maîtrise totale de l'eau pour le maraîchage dans les localités de Monkassa (BF Boussa et Saïkoé Banda) et Kambouwô-Tounga (BF Garou Tédji Fondô) dans la commune de Malanville.
 - Lot N°3- DOG_DJO : Aménagement de 46,09 ha de bas-fond avec maîtrise totale de l'eau pour le maraîchage dans les localités de Agbédranfo (BF Gbécondji et Lotanmè) et Daringa (BF Anfani) dans les communes de Dogbo et de Djougou ;
 - Lot N°4- GLA_COV : Aménagement de 143,57 ha de bas-fond avec maîtrise partielle de l'eau pour la riziculture dans les localités de Houala (BF Houala 1), Goto (BF Kolimè) et Azéhounholi (BF Koussin dom nouveau 1) dans les communes de Glazoué et de Covè;
 - Lot N°5- DOG : Aménagement de 211 ha de périmètre irrigué en maîtrise totale de l'eau pour la riziculture dans la localité de Kpodji (Site COORPIAD) dans la commune de Dogbo ;

 



- Lot N°6- ZAN : Aménagement de 111,10 ha de périmètre irrigué en maîtrise totale de l'eau pour la riziculture dans la localité de Dovi (Site Dokountin) dans la commune de Zagnanado
- 6. Une entreprise adjudicataire sera sélectionnée selon la procédure d'appel d'offres international, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante www.ifad.org/project-procurement. La procédure d'appel d'offres internationale comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
- 7. Veuillez noter qu'une séance d'information sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres, dans la Section II du dossier.
- 8. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres gratuitement, en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

**La Personne Responsable des Marchés Publics,
de La Société Béninoise des Aménagements Agricoles SA.**

Cadjehoun1 Cotonou, au 2^{ème} étage Palier extrême gauche
de l'escalier Parcelle E lot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny

E-mail : procurement.sobaa@arisenet.com / Tél. +229 01 55 80 26 55

- 9. Les offres devront parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25.1 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le vendredi 18 septembre 2026.
- 10. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas), dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
- 11. Veuillez noter que les offres électroniques ne sont pas acceptées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Personne Responsable des Marchés Publics, de la SoBAA SA.



Ronald Dieu-Donné HOUNSONLON

Handwritten signature